



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL ET DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, il me fait plaisir de procéder au dépôt de mon rapport sur la situation financière de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel et de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Résultat du rapport financier 2017

Le 22 mai 2018, la firme de vérificateur Reid & Associés inc. déposait les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson se terminant le 31 décembre 2017 est de 562 828 \$, portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus non affecté) à 968 908 \$.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel se terminant le 31 décembre 2017 est de 44 129 \$, portant ainsi le surplus de fonctionnement non affecté à 109 244 \$.

Le capital disponible du fonds de parcs et terrains de jeux était de 349 548 \$, celui du fonds de roulement de la Ville était de 150 967 \$ et celui de l'Agglomération de 630 \$ au 31 décembre 2017.

L'endettement total net à long terme de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au 31 décembre 2017 était de 8 474 701 \$ (augmentation de l'endettement net à long terme de 2 962 033 \$ suite à l'achat de l'hôtel de ville) et de 2 239 551 \$ (une baisse de 103 068 \$) pour l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.

Réalisations 2017

L'année 2017 aura été une année chargée de projets et de changements, tant pour les gestionnaires que pour les élus qui forment maintenant un nouveau conseil suite aux élections du 5 novembre dernier. Le dossier de l'achat de l'hôtel de ville s'est finalement conclu dans la première moitié de l'année et une journée portes ouvertes s'est tenue le 30 septembre. Le dossier du Centre culturel et la réorganisation des ressources internes ont aussi été des projets importants d'abord pour l'entrée en poste de la nouvelle directrice générale, madame Julie Forgues, de même que pour la nomination de madame Judith Saint-Louis au poste de greffière.

Par ailleurs, plusieurs autres dossiers majeurs ont également retenu l'attention de nos effectifs au cours de l'année et il convient de souligner la somme de travail réalisé en ce qui concerne les dossiers suivants :

Agglomération

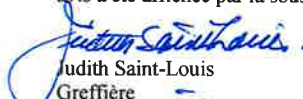
- Aménagement de trottoirs sur le chemin Fridolin-Simard ;
- Achat d'un tracteur pour l'entretien des parcs et patinoires (anneau de glace) ;
- Installation d'une nouvelle borne sèche sur la montée des Merisiers ;
- Achat de laveuse et séchoir pour l'entretien des habits de combat du Service de sécurité incendie ;

Ville

- Remplacement de la chargeuse-rétrocaveuse au Service des travaux publics incluant le rachat de l'ancien équipement ;
- Étude et analyse de la conversion du parc de luminaires routiers par un système d'éclairage au DEL visant à baisser considérablement les coûts en électricité et en entretien ;

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière de la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis public ci-haut concernant le sujet précité à la page 37 de l'édition du 20 juin 2018 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus, une copie dudit avis a été affichée par la soussignée à l'hôtel de Ville à la date précitée de même que diffusé sur le site Internet municipal.


Judith Saint-Louis
Greffière
20 juin 2018

- Étude et analyse de l'ajout d'un puits d'appoint pour augmenter et stabiliser la capacité du réseau d'aqueduc et permettre l'entretien des autres puits d'alimentation ;
- Poursuite de la mise aux normes des réseaux d'eau potable et d'égout, installation d'équipement de communication et télémétrie ;
- Réfection de la toiture de l'usine de traitement des eaux usées ;
- Réfection de plusieurs chemins, rechargement de chaussées, accotements et ponceaux, traitement de fissures subventionnée en partie par les programmes RIRL et PAARRM ;
- Épandage d'abat-poussière dans les chemins non pavés à deux reprises au cours de l'été ;
- Achat d'une boîte de tranchée et d'un instrument de géolocalisation au Service des travaux publics ;
- Achat de radios numériques au Service des travaux publics ;
- Rétrocession du barrage Lac-Croche en faveur de l'Association des propriétaires du Lac-Croche ;
- Achat d'un conteneur pour l'entreposage des produits électroniques à l'écocentre ;
- Étude préliminaire pour la réfection du garage municipal et le réaménagement de la cour ;
- Aménagement d'un sentier pédestre « Sentiers du Galais » au noyau villageois ;
- Tenue de la Journée Vert Nature en collaboration avec plusieurs acteurs du milieu ;
- Formation des élus municipaux et adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;

Orientations générales et projets pour l'année 2018

Dans le respect du plan d'action de ce conseil et en lien avec les projets prioritaires, nos orientations pour l'année en cours sont les suivantes :

Agglomération

- Préparation et analyse du projet de réfection de certains tronçons du chemin Masson, chemin Fridolin-Simard et chemin de Chertsey subventionné à 75 % par le programme de réhabilitation du réseau routier local PIRL, volet RIRL ;
- Remplacement du camion autopompe du Service de sécurité incendie ;
- Procéder à l'étude et analyse du projet de réfection du quai au débarcadère municipal ;
- Achat d'un logiciel de suivi des appels incendie et de premiers répondants ;
- Achat d'un équipement de type «Argo» pour la sécurité civile appuyé par la MRC des Pays-d'en-Haut ;
- Aménagement extérieur (drainage et toiture) de la bibliothèque et intérieur (section adolescent) ;

Ville

- Poursuite de la mise aux normes des réseaux d'eau potable et d'égout, des infrastructures routières dans le cadre du programme TECQ (Taxe d'accise sur l'essence) ;
- Réfection d'une partie du chemin Guénette, projet subventionné à 50 % par le programme de réhabilitation du réseau routier local PIRL, volet AIRRL ;
- Étude et analyse de nouveau garage municipal, projet subventionné à 65 % par le programme Infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) ;
- Remplacement d'une conduite et bouclage d'aqueduc dans le Domaine-Provost dans le cadre du programme TECQ (Taxe d'accise sur l'essence) ;
- Remplacement d'un camion 6 roues par un camion 10 roues au Service des travaux publics ;
- Remplacement d'un camion 6 roues au Service des travaux publics ;
- Aménagement du parc Édouard-Masson et remplacement d'équipements de loisirs ;
- Préparation d'un plan directeur de développement des sentiers pour le raccordement au Parc linéaire du P'tit train du Nord ;
- Installation de caméras de surveillance dans les bâtiments et parcs de la Ville ;
- Installation d'une cloison à l'entrée de la salle du conseil ;
- Achat de bouées de sécurité pour le débarcadère municipal et pour la protection des rives ;
- Achat d'un système de feux de circulation pour améliorer la sécurité lors de travaux routiers ;
- Achat d'une caméra d'inspection pour le réseau d'aqueduc et d'égout ;
- Remplacement des oriflammes et achat de mobilier urbain ;
- Mettre en place la Stratégie de l'eau potable ;
- Poursuivre les démarches de tous les comités de travail ;
- Adopter les règlements d'harmonisation avec la MRC pour la circulation et le stationnement, les nuisances et l'ordre public ;
- Poursuivre les travaux relatifs à la rénovation cadastrale et se munir d'outils cartographiques plus performants ;
- Procéder à la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme ;
- Réaliser un plan directeur des parcs et espaces verts ;

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière de la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis public ci-haut concernant le sujet précité à la page ___ de l'édition du 20 juin 2018 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus, une copie dudit avis a été affichée par la soussignée à l'hôtel de Ville à la date précitée de même que diffusé sur le site Internet municipal.

- Produire un plan d'actions en vertu de la Politique environnementale ;
- Mettre en place certaines des actions du plan d'action Municipalité amie des aînées (MADA) ;
- Améliorer l'offre en matière d'activités de loisirs pour les familles ;
- Augmenter la visibilité de la ville et parfaire son affichage ;
- Planification au projet parc-école (École Mgr-Ovide-Charlebois) ;
- Implication au projet Phase II de l'École Mgr-Lionel-Scheffer ;
- Procéder à la refonte du site Web de la Ville ;
- Planification de la réfection de la montée Gagnon pour une réalisation en 2019 ;
- Plan d'intervention globale du réseau routier secondaire.

Le présent rapport est publié ce 20 juin 2018 et diffusé sur le site Internet de la Ville.

Gisèle Dicaire

Mairesse et présidente de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière de la ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis public ci-haut concernant le sujet précité à la page ___ de l'édition du 20 juin 2018 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut. De plus, une copie dudit avis a été affichée par la soussignée à l'hôtel de Ville à la date précitée de même que diffusé sur le site Internet municipal.

Judith Saint-Louis
Greffière